



Langonnet



JUIN - MIZ EVEN

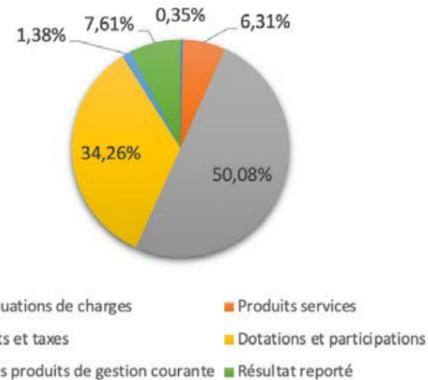
2024

Bulletin d'informations municipales

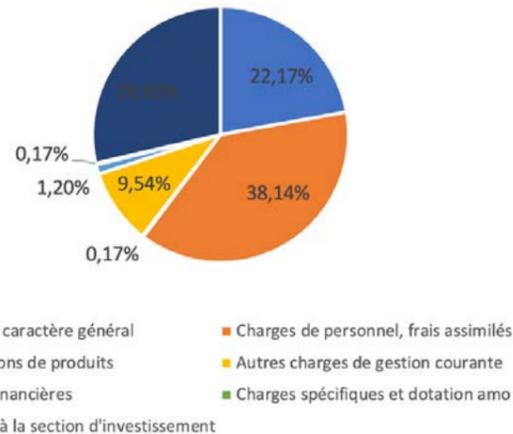
Keleier Langoned

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 - RAKVUDJED 2024

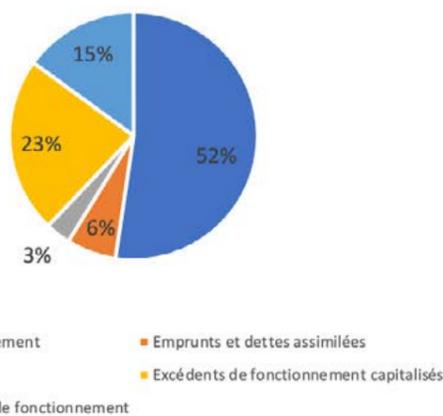
RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2024	en €
Atténuations de charges	6 112
Produits et services	109 080
Impôts et taxes	865 356
Dotations et participations	591 912
Autres produits de gestion courante	23 910
Résultat reporté	131 451
TOTAL	1 727 821



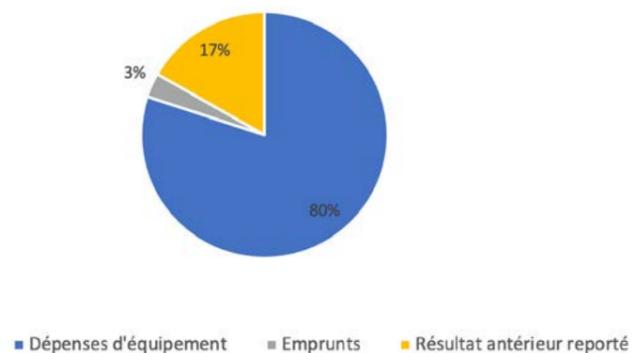
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2024	en €
Charges à caractère général	383 000
Charges de personnel, frais assimilés	659 000
Atténuations de produits	3 000
Autres charges de gestion courante	164 818
Charges financières	20 769
Charges exceptionnelles	3 000
Virement à la section d'investissement	494 234
TOTAL	1 727 821



RECETTES D'INVESTISSEMENTS BP 2024	en €
Subventions d'investissement	1 727 160
Emprunts et dettes assimilées	213 727
FCTVA	108 036
Excédents de fonctionnement capitalisés	756 697
Virement de la section de fonctionnement	494 234
TOTAL	3 299 854



DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS BP 2024	en €
Dépenses d'équipement	2 641 581
Emprunts	105 359
Résultat antérieur reporté	552 914
TOTAL	3 299 854



ÉDITO UR GERIG GANT AR VAEREZ

L'année scolaire se termine et le chantier du restaurant scolaire en extension de la salle des fêtes se finalise au même moment. Tous, enfants et personnel de cantine, sont impatients de profiter du nouvel équipement à la rentrée prochaine. La salle des fêtes est quant à elle de nouveau ouverte au public depuis quelques semaines, à la grande satisfaction des habitants et des associations qui la sollicitent tous les week-end. Le restaurant scolaire est le deuxième chantier de grande ampleur arrivant à son terme depuis le début du mandat, après celui du réseau de chaleur communal. La chaufferie biomasse inaugurée en novembre dernier a fonctionné de façon satisfaisante tout l'hiver, répondant aux besoins en chauffage des bâtiments communaux tout en permettant des économies de fonctionnement conséquentes. Un troisième chantier d'importance se prépare pour l'équipe municipale, celui de la rénovation énergétique de l'école publique Jean Moulin. Les derniers travaux de grande ampleur datant des années 90, ce chantier est indispensable pour améliorer le confort des bâtiments et réduire les dépenses énergétiques. Une rénovation fonctionnelle de l'école sera également réalisée en concertation avec l'équipe enseignante afin de répondre aux besoins croissants d'espaces pour la centaine d'enfants fréquentant l'établissement, les prévisions d'effectifs étant à la hausse en raison de la décision de l'enseignement catholique de fermer l'école Sainte-Jeanne-d'Arc à la rentrée 2024. Des financements importants sont attendus pour ces travaux de la part de l'État, la Région et le Département, condition indispensable à la réalisation de projets structurants pour les communes rurales. La municipalité poursuit ainsi l'amélioration en nombre et en qualité des équipements publics, tout en maîtrisant les finances communales. C'est aussi l'enjeu de l'étude de revitalisation en cours sur la commune depuis quelques mois. Réalisée en concertation avec les habitants via des ateliers participatifs, elle sera la feuille de route pour les années à venir, donnant une vision globale des besoins en matière de logements, commerces, services, mobilités... afin de répondre aux attentes de la population actuelle et future. Il nous faut anticiper ces besoins futurs pour regarder vers l'avenir avec sérénité et optimisme.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été. Qu'il soit ensoleillé et festif, animé avec talent par nos associations locales.

Ba'r memez mare emañ ar bloavezh skol ha chantier ti-debriñ ar skolidi en astenn da sal ar gouelioù oc'h echuiñ. Tout an dud, ar vugale kenkoulz hag implijidi ar c'hantin 'deus hiraezh da brofitañ douzh an ekipamant nevez-se a-benn an distro-skol da zont. Dibaoe un nebeut s'unvezhioù emañ digor a-nevez sal ar gouelioù evit brasañ plijadur an annezourien hag ar c'hevredigezhioù hag he c'houlenn bep dibenn-s'un.

Hennezh eo an eil chantier bras oc'h echuiñ dibaoe penn kentañ ar respet : a-raok ti-debriñ ar skolidi oa kaset da benn ar rouedad gwrez. An tommerzh-strujoù hag a oa bet igoret ba miz du warlene 'neus kerzhet mat-tre 'pad ar goañv. Tommet eo bet savadurioù ar gumun ha graet arboelloù a-zoare.

Un trede chantier bras a grego evit skipailh ar c'huzul-kêr, hini nevezerezh energetik ar skol bublik Jean Moulin. Ar wech diwezhañ 'oa bet labourioù bras eno oa er bloavezhioù 90. Un dra ret eo ar chantier-se evit gwellaat aezamant ar savadurioù ha nebeutaat an dispignoù energetik. Renevezet 'vo ivez an ti-skol en ur zerc'hel kont eus ali ar skolaerien rak muioc'h-mui a lec'h 'faoto evit ar c'hant a vugale skoliataet eno. Hag an niverad douzhte a gresko peogwir eo bet divizet gant renerien an deskadurezh katolik serrañ skol Santez Jeanne d'Arc a-benn distro-skol 2024. Skoazellet mat 'vo al labourioù-se gant ar stad, ar rannvro hag an departamant. Panevet-se, ne vefe ket posubl d'ar c'humunoù bihan kas da benn raktresoù sort-se. Giz-se, kenderc'hel 'ra ar c'huzul-kêr da wellaat an niver hag ar c'halite eus an ekipamantoù publik en-dro gant mestroniañ teñzorerezh ar gumun. Ar memez pal 'zo ivez gant studiaden ar vuhezkaat a zo bet kroget er gumun un nebeut mizioù zo. Graet eo bet a-gevret gant an annezourien dre stalioù-labour, ha servij a ray da roll-labour evit ar bloavezhioù da zont en ur ziskouez an ezhommoù e-keñver al lojerisoù, ar c'hoñversioù, ar servijioù, an trañsportoù... evit respont da c'hortadennoù ar boblañs a-vremañ ha da zont. Ret eo dimp rakwelet an ezhommoù-se evit sellet douzh an dazont gant sioulded ha sederidigezh.

Souetañ a ran deoc'h holl un hañvezh brav. Ra vezo hemañ heoliet ha festus, buhez ennañ dre c'hras d'hor c'hevredigezhioù.

Souetañ a ran deoc'h holl un hañvezh brav. Ra vezo hemañ heoliet ha festus, buhez ennañ dre c'hras d'hor c'hevredigezhioù.

Souetañ a ran deoc'h holl un hañvezh brav. Ra vezo hemañ heoliet ha festus, buhez ennañ dre c'hras d'hor c'hevredigezhioù.

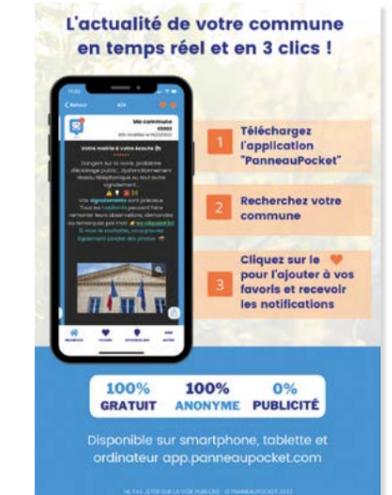
Souetañ a ran deoc'h holl un hañvezh brav. Ra vezo hemañ heoliet ha festus, buhez ennañ dre c'hras d'hor c'hevredigezhioù.

FRANÇOISE GUILLERM, LA MAIRE, AR VAEREZ



INFORMEZ-VOUS AVEC PANNEAUPOCKET

Cette application informe et alerte les habitants de la commune. Elle est gratuite et se télécharge facilement sur les téléphones portables. Exemples d'info directement consultables : les chantiers citoyens, les menus de la cantine, le transport scolaire, les alertes pour coupure de courant, etc ...



PERMANENCES DES ÉLUS EN MAIRIE

FRANÇOISE GUILLERM

Maire - Tous les matins, sur rdv

YVON LE BOURHIS

Premier adjoint - communication - culture - patrimoine - sport - jeunesse
Mardi et vendredi, de 10h à 12h

KARINE LE COURANT

Deuxième adjointe - La Trinité - affaires sociales - affaires scolaires - finances
Jeudi, de 10h à 12h, à Langonnet
Jeudi, de 16h à 18h, à La Trinité

PHILIPPE MAINGUY

Troisième adjoint - travaux - voirie - réseaux - urbanisme - agriculture
Lundi et mercredi, de 10h à 12h

MARIE FRANÇOISE LE GUELLEC

Conseillère déléguée - CCAS - banque alimentaire - Croix Rouge
Sur rdv

GAËL BOËDEC

Conseiller délégué environnement
Sur rdv

MAURICE COZIC

Conseiller délégué vie associative
Sur rdv

ÉGLISE DE LA TRINITÉ

De 2017 à 2022, l'église de la Trinité a fait l'objet d'un important programme de travaux, d'un montant de près de 1 800 000 €, portant sur le gros œuvre, la charpente, la toiture et les polychromies.

En amont des travaux, il avait été procédé en 2017 au retrait de tous les éléments électriques de l'édifice. La remise en état du réseau électrique n'avait pas été incluse dans la maîtrise d'œuvre de l'architecte du Patrimoine en charge du chantier, ce qui impacte aujourd'hui fortement la reprise de cette mission, notamment en matière de responsabilités.

L'analyse des besoins a été confiée au bureau d'étude Become 56, spécialiste des installations électriques dans les Monuments historiques. Les travaux de mise en sécurité et de mise en lumière de l'édifice sont estimés à 50 000 € HT.

Après concertation avec les services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le marché complémentaire pour refaire à neuf l'ensemble de l'installation électrique et procéder à la mise en sécurité et en accessibilité de l'édifice doit être confié à un architecte du Patrimoine conformément à l'article R621-26 à 29.

Cette opération a été confiée à Madame Delphine ISABEL, architecte du Patrimoine, qui a accepté de reprendre cette mission de maîtrise d'œuvre. Elle procédera prochainement au dépôt des autorisations d'urbanisme, procédure qui durera six mois, avant de lancer un dossier de consultation des entreprises.

VOIRIE TRAVAUX RUE DES LUTINS

Les travaux d'aménagement de la rue des Lutins vont démarrer en juillet par l'enfouissement des réseaux télécom, électrique et d'éclairage public. L'entreprise PIGEON interviendra en septembre pour réaliser la réfection de la voie et des trottoirs.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Syndicat d'électricité du Morbihan (SDEM)	62 921 € HT
Département du Morbihan	67 059 € HT
Commune	124 539 € HT
Total travaux HT	254 520 € HT

(Dont enfouissement des réseaux 118 420 € et aménagement voirie 136 100 €)



RESTAURANT SCOLAIRE OPÉRATIONNEL À LA RENTRÉE

Après un an de travaux, le chantier du restaurant scolaire en extension de la salle des fêtes approche de son terme. L'impatience d'intégrer des locaux tout neufs est grande autant pour les enfants que pour le personnel qui assure quotidiennement le service de cantine.

Le nouvel équipement sera opérationnel dès la rentrée, et si l'avancement du chantier le permet, les enfants le testeront pendant quelques jours avant de partir en vacances.

L'extension de 173 m² permettra à une centaine d'enfants de bénéficier de locaux dédiés sur le temps de midi, tout en poursuivant la mutualisation de la cuisine.

SALLE DES FÊTES DE NOUVEAU ACCESSIBLE AU PUBLIC



Elle est désormais accessible au public. En complément du restaurant scolaire, la modification majeure de la salle des fêtes concerne le positionnement du bar qui a été optimisé. Celui-ci bénéficie désormais d'un emplacement de choix très lumineux, en liaison directe avec la terrasse.

Des travaux de rénovation ont également été réalisés : remplacement de tous les points d'éclairage par des leds, suppression de la pompe à chaleur et des radiateurs électriques et raccordement au réseau de chaleur, remplacement de l'ensemble du système d'alarme incendie et de sécurité, réfection des peintures.

Quelques travaux restent à finaliser et seront réalisés dès que les enfants pourront intégrer le nouveau restaurant scolaire, notamment la rénovation du parquet et la réalisation de trappes de désenfumage.

ÉCLAIRAGE PUBLIC UN RÉSEAU REFAIT À NEUF

Entrepris depuis trois ans, les travaux de modernisation de l'éclairage public ont permis de rénover l'ensemble des points lumineux des deux bourgs de la commune en les remplaçant par des leds. En plus du changement des luminaires sur poteaux béton et des luminaires de type boules, les travaux ont également concerné le remplacement des horloges et des armoires de commande.

Ces travaux ont pu se réaliser grâce à des cofinancements importants (Plan de relance et Fonds verts) en faveur des collectivités qui ont souhaité investir en vue de réaliser des économies de fonctionnement importantes dans les années à venir.

Type de travaux	Année	Localisation	Nb Luminaires/ Horloges	Coût opération HT	Participation syndicat	Montant HT commune
Remplacement luminaires poteaux béton	2022	Bourg Langonnet	60	30 800 € HT	18 480 € HT	12 320 € HT
Remplacement luminaires poteaux béton	2022	Bourg La Trinité	48	24 700 € HT	14 820 € HT	9 880 € HT
Rénovation projecteurs et coffret de commande	2022	Terrain des sports	3	2 437 € HT	665,77 € HT	1 771,23 € HT
Horloge connecté	2023	Bourg Langonnet/La Trinité	3	4 600 € HT	2 300 € HT	2 300 € HT
Remplacement luminaires type boule	2024	Bourg Langonnet	32	29 260 € HT	14 630 € HT	14 630 € HT
Remplacement luminaires poteaux suite orage	2024	Bourg La Trinité	7	5 840 € HT	1 752 € HT	4 088 € HT
Création éclairage public city stade	2024	City Stade	3	2 980 € HT	894 € HT	2 086 € HT
Remplacement luminaires poteaux	2024	Rue des Lutins	À définir	26 620 € HT	7 866 € HT	18 754 € HT
TOTAL		70 228,46 € TTC		127 237 € HT	61 407,77 € HT	65 829,23 € HT

ECOLE JEAN MOULIN RÉNOVER POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Afin de poursuivre la diminution de consommation énergétique des bâtiments communaux, la municipalité va s'engager dans la rénovation de l'école publique Jean Moulin. L'objectif est de diminuer d'au moins 30 % les consommations énergétiques des bâtiments. Une étude thermique réalisée dans le cadre de la construction du réseau de chaleur a permis d'identifier les travaux à réaliser, à savoir l'isolation des murs, des planchers et des toitures, le remplacement des menuiseries et des luminaires.

Ces travaux seront également l'occasion de rénover et moderniser l'école dont les effectifs sont en hausse : 92 élèves en janvier 2024, soit +53 % par rapport à 2016. Des financements importants sont attendus pour ces travaux qui pourraient se dérouler dès début 2025.



CITY STADE POSE DE LA STRUCTURE MI-JUILLET

Les travaux du City stade se poursuivent. Après la réalisation de la forme de base et la mise en place des plots de support de la structure, l'enrobé sera réalisé à la mi-juin, ce qui permettra la pose de la structure mi-juillet.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Conseil départemental	20 483 € HT
Commune	38 040 € HT
Total travaux HT	58 523 € HT
	Plateforme 23 166 €
	Terrain multisports 35 357 €

VOIRIE LES TRAVAUX PRÉVUS EN 2024

Les consultations sont en cours, le programme des travaux de voirie 2024 en enrobé à chaud porte sur un linéaire de 1 km et concerne les secteurs de Pont Mahé, Kerscrehen et le carrefour du Harlay.

L'entretien des fossés sera également réalisé sur 2,5 km de route par l'entreprise Auffret et Maurice et concerne les secteurs de Kerantonce, Cosperec Vras, Porsqueul et Penquesten.

VIE DE LA COMMUNE - BUHEZ AR GUMUN

REVITALISATION DU CENTRE-BOURG UNE ÉTUDE MENÉE EN CONCERTATION

L'étude de revitalisation du centre-bourg a donné lieu à des échanges très enrichissants entre le bureau d'étude en charge du projet et les habitants.

Des ateliers se sont déroulés ce printemps, en y associant les responsables d'associations, plusieurs commerçants ainsi que des habitants souhaitants s'impliquer dans la démarche. Les échanges ont concerné les propositions de scénarii de développement et d'aménagements.

Les plus jeunes ont également été sollicités pour apporter leur regard sur l'avenir de leur commune à travers deux ateliers dédiés à la commission des enfants ainsi qu'aux ados du local Jeunes.

Ces moments de concertation permettront une co-construction du projet de revitalisation qui concernera la requalification des espaces publics, mais aussi la dynamique commerciale et servicielle, l'habitat, le patrimoine ainsi que les mobilités.

Le bureau d'étude Tremani proposera d'ici quelques semaines la définition d'un plan global et d'un programme d'actions qui seront présentés aux habitants.



ÉLAGAGE UN ENTRETIEN RÉGULIER EST OBLIGATOIRE

L'ensemble des réseaux nécessitent un entretien régulier des arbres et branches qui peuvent endommager les lignes électriques et téléphoniques en cas de coup de vent. L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour le maintien de ces réseaux, mais également pour la durée de vie de la voirie communale.

Les opérations d'élagage mise en place par la municipalité vont se poursuivre afin d'inciter chaque propriétaire à élaguer les plantations proches des lignes de télécommunications et d'électricité, la responsabilité de ceux-ci pouvant être engagée en cas de chute d'arbres sur le réseau. (loi Chassaing du 07 octobre 2016 et loi ELAN du 24 novembre 2018).

Le Code rural prévoit également qu'en cas de refus des propriétaires, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

GESTION DES RISQUES UNE RÉSERVE COMMUNALE ET UN PLAN DE SAUVEGARDE

La commune de Langonnet a entrepris la réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde, un outil officiel qui permet aux collectivités de planifier la gestion des risques et de répondre aux situations de crises climatiques, environnementales ou sanitaires.

Afin de renforcer le dispositif, un appel est lancé aux personnes volontaires souhaitant s'impliquer auprès des élus afin de constituer une Réserve Communale. Constituée de personnes disposant de matériel et de compétences diverses, celle-ci pourra être activée par exemple à la suite d'une tempête pour aider au dégagement des voies ou lors d'une canicule contre l'isolement des personnes fragiles.

Les personnes volontaires sont invitées à s'inscrire en mairie.

FIBRE OPTIQUE TOUTE LA COMMUNE BIENTÔT CONNECTÉE

La deuxième tranche du déploiement de la fibre sur la commune avance rapidement, le réseau ayant d'ores et déjà été installé sur l'ensemble des secteurs concernés, à savoir le bourg de la Trinité ainsi que toute la partie est de la commune. Les 580 prises prévues dans cette phase permettront à terme de couvrir l'ensemble de la commune de Langonnet.

Quelques étapes seront encore nécessaires avant la phase de commercialisation qui devrait intervenir dans le courant du dernier trimestre 2024, période pendant laquelle les fournisseurs Internet pourront intervenir pour le raccordement de chaque domicile à la demande des abonnés.

INTERBOURGS LA TRINITÉ SE BOUGE

Après sa participation en 2023 aux interbourgs avec Tregornan, Plouray et Glomel, l'association « La Trinité se bouge » représentait une nouvelle fois le bourg de la Trinité Langonnet lors de l'édition du 5 mai 2024. Lors de ces inter-clochers, qui ont fait leur retour après dix ans d'absence, les bourgs riverains s'affrontent dans la bonne humeur dans des épreuves de jeux validés par les différents comités, dont les incontournables comme le tir à la corde, la course en sac, le garçon de café ...

Les trinitais, qui s'étaient entraînés à de nombreuses reprises, n'ont pas démerité lors de cette journée conviviale.



RECENSEMENT UNE POPULATION EN HAUSSE

Un recensement de la population langonnaise s'est déroulé en 2023. Les chiffres officiels transmis en ce début d'année par l'INSEE démontrent une augmentation de population importante de l'ordre de 11 % depuis le dernier recensement réalisé en 2017 :

- Population recensée en 2017 : 1739
- Population recensée en 2023 : 1930

Ces chiffres ne prennent pas en compte les étudiants, ni les résidences secondaires.

Un moment dédié aux nouveaux habitants est prévu à l'issue du forum des associations du 07 septembre prochain.

ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC L'ÉTABLISSEMENT FERME SES PORTES

La direction de l'enseignement catholique a pris la décision de procéder à la fermeture définitive de l'école privée Sainte Jeanne d'Arc à la fin de l'année scolaire en cours.

Une baisse régulière et conséquente des effectifs était constatée depuis plusieurs années, mettant à mal le fonctionnement de cet établissement historique de la commune de Langonnet.

Contrairement aux écoles publiques dont le fonctionnement et les travaux d'investissement relèvent des communes, celles-ci ne sont pas consultées pour la décision d'ouverture ou de fermeture d'une école privée.

La municipalité ne peut que regretter cette décision du diocèse au moment où la courbe de population s'inverse, où de nouvelles familles s'installent sur la commune et où les naissances n'ont jamais été aussi nombreuses : 18 en 2023, laissant présager un nombre important d'enfants à intégrer l'école maternelle en 2026.



TRANSMORBIHANNAISE UNE ÉTAPE TRÈS APPRÉCIÉE À LANGONNET

La Transmorbihannaise est une grande randonnée équestre annuelle qui sillonne les sentiers du Morbihan. Organisée par le comité départemental de tourisme équestre, elle se déroulait sur cinq jours, et a fait étape à Langonnet les 11 et 12 mai. Ce sont près de 80 cavaliers et une dizaine d'attelages qui ont emprunté les sentiers langonnetais.

Les organisateurs ont salué la qualité des équipements et de l'accueil de la commune.

VIE ASSOCIATIVE - BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOÙ

FORUM DES ASSOCIATIONS RENDEZ-VOUS LE 7 SEPTEMBRE

Tous les deux ans, la municipalité organise un forum des associations. Cette année ce sera le 7 septembre dans la salle des sports de La Sapinière. Chaque association dispose d'un stand pour présenter ses activités. Un pot d'accueil et de bienvenue pour les nouveaux arrivants sur la commune clôturera la journée.

NOUVEAUTÉ UN PASS SPORT/CULTURE DÈS LA RENTÉE 2024

Un Pass sport/culture est mis en place afin de soutenir les jeunes dans leur volonté de faire du sport ou de pratiquer une activité culturelle. La commune les accompagnera à hauteur de 15 € sur attestation d'inscription dans un club sportif ou un organisme culturel.

70 ANS DE L'ES LANGONNET LES PANNEAUX DE L'EXPOSITION PROTÉGÉS ET CONSERVÉS

Samedi 16 septembre 2023, le club de football, l'ES Langonnet, fête ses 70 ans. Une journée conviviale qui a permis les retrouvailles de nombreux joueurs et cadres du club. Cette journée a été aussi marquée par une importante exposition de photo réalisée à partir d'une collecte collective organisée par les membres actuels de l'ESL. Afin d'assurer la sauvegarde de cette collecte, la lamination des panneaux va être réalisée. Cette opération consiste à protéger ces panneaux en appliquant un film transparent pour assurer une protection face à l'usure et aux éventuelles dégradations externes. La municipalité conservera ces panneaux qui seront exposés une seconde fois à la médiathèque à la demande de différentes personnes qui n'ont pu la découvrir en temps voulu.



CALENDRIER DES FÊTES, DATES À RETENIR UN NEBEUB DEZIADOÙ DA ZALC'HEN SOÑJ DOUZHTE

JUIN MIZ EVEN

- 21 • Fête de la Musique, Place Plantée, La Grande Boutique
- 21 • Feu de la St Jean, St Brendan
- 30 • Kermesse Jean Moulin, stade

JUILLET MIZ GOUHERE

- 06 & 07 • Fêtes St Pierre et St Paul, Bourg, Comité des fêtes
- 06 & 07 • Course cycliste, Chasseurs de Gourin
- 07 • Open de golf, La Sapinière
- 14 • Pardon de St Brendan
- 20 • Concours de pétanque à l'étang de Pontigou (ESL)
- 21 • Pardon de la Magdeleine
- 28 • Pardon de St Maurice, Abbaye

AOÛT MIZEOST

- 04 • Pardon de St Germain
- 11 • Pardon de St Guénolé
- 15 • Pardon de La Chapelle Neuve
- 25 • Pardon de Moustriac

SEPTEMBRE MIZ GWENGOLO

- 07 • Forum des Associations, salle des Sports, mairie
- 13 • Challenge Pierre-Yves Calvé, Tennis de table, salle des Sports, Les lutins de Langonnet
- 15 • Fêtes des 100 patates, vide grenier, La Trinité, La Trinité se bouge
- 15 • Open d'automne, Stade, Golf Nature
- 21 • Traversée commentée de la Baie du mont Saint -Michel, ERDP

OCTOBRE MIZ HERE

- 20 • Concert de chants de marins "Sabord'ille", Salle des fêtes, ERDP
- 31 • Fest-noz, Salle des fêtes, Div Yez
- 31 • Halloween, La Trinité, La Trinité se bouge

NOVEMBRE MIZ DU

- 22, 23 & 24 • Festival culturel et joyeux, Salle des fêtes, Elaïg Nevez
- 24 • Pardon de St André à La Magdeleine

DÉCEMBRE MIZ KERZU

- 15 • Fêtes de Noël, Les "Vendredis de Noël" au bourg
- 15 • Les animations de Noël à La Trinité, La Trinité se bouge

UNE NOUVELLE ASSOCIATION SE CRÉE : UN CLUB DE BASE-BALL

Le club de Base-ball "les Rakanankouas" propose des entraînements et/ou préparation à la compétition à Langonnet les mercredis de 15h à 16h (cours enfants) et les jeudis de 18h à 20h (cours ado/adultes) au stade et gymnase de Langonnet.

Renseignements au 07 88 37 60 91 ou sur le site rakmagninov-dark-tiger.com (page Rakanankouas baseball)

ACCA

(Association de Chasse Communale Agréée)
Bernard STEPHANT au 02 97 83 36 11
jefnico@orange.fr

ENTENTE DU HAUT ELLÉ

Benoit BOGARD au 02 97 34 81 12
aappmalententehautelle@bbox.fr

APPROM

(Pour le Patrimoine au Pays du Roi Morvan)
Daniel PIQUET au 02 97 23 96 10
a.simonnet8@laposte.net

ART DÉCO

Michèle LE BRIS au 02 97 34 06 38
marylaurent19@sfr.fr

ARTS TY SHOW

Hélène MARTINEAU au 02 97 23 90 05

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE

Jocelyne PETIT ou Colette MUREAU
colettemureau@gmail.com

CERCLE CELTIQUE KOROLLERIE AN ELLÉ

Marcel HERNIOU au 02 97 47 12 57
marcel.herniou@wanadoo.fr

CLUB DES RETRAITÉS

Maurice COZIC au 06 30 45 34 74
cozic@wanadoo.fr

COMITÉ DE LA CHAPELLE NEUVE

Eric BLANCHARD au 06.60.90.84.88
loumiloumi@icloud.com

COMITÉ DE LA MAGDELEINE

Robert BRABAN au 02 97 23 52 60
robert-braban@orange.fr

COMITÉ DE MOUSTRIAC

Elodie ANNIC au 02 97 34 10 45 ou
06 67 47 54 26

COMITÉ DE ST BRENDAN

Soazig HAMON au 06 63 44 95 38
soazic.hamon@hotmail.fr

COMITÉ DE ST GERMAIN

Michel LE BAIL au 02 97 23 81 89

COMITÉ DE ST GUÉNOLÉ

Jeanine POUPON au 02 97 23 94 00

COMITÉ DE ST MAURICE

Marcel HERNIOU au 02 97 47 12 57
marcel.herniou@wanadoo.fr

COMITÉ DES FÊTES DE LA TRINITÉ

Christelle LE FLOCH au 06 75 36 60 69
Mme G. MEESTERBERENDS
Sophie Rolland au 06 17 51 03 73
osac.rolland@gmail.com

ESKEMM (JUMELAGES)

Yvon LE BOURHIS au 07 60 77 04 37
le-bourhis.yvon@wanadoo.fr

LA GRANDE BOUTIQUE

Yann GOUIN ou Perrine LAGRUE au
02 97 23 83 83
contact@lagrandeboutique.fr

LANGOTIAG DANCERS

Stéphanie POUPON au 06 81 38 11 66
assmatlango@orange.fr

BOD KELENN

Bruno Le Clairche au 07 81 54 23 31
developpement.bodkelenn@gmail.com

LA TROUPINETTE DES LANGUES HON- NÊTES (THÉÂTRE)

Barbara DIARD au 02 97 23 96 01
barbara.diard@letp.fr

REFUGE DES OUBLIÉS

Cynthia JOUGLAS au 06 95 57 24 65
le-refuge-des-oublies.com

ERDP (LES ENFANTS DES RUES DE PONDICHÉRY)

Jean Marc BERTHET au 02 97 34 36 58
jean-marc.berthet2@wanadoo.fr

LA TRINITÉ SE BOUGE

Camille POUPON au 06 38 95 78 99
latrinitesebouge@gmail.com

AMICALE LAÏQUE LANGONNET

Etienne GORIAU au 07 87 06 78 41
etienne.goriau@yahoo.fr

DIV YEZH

Glenna COUTELLER au 06 85 80 26 61
glenna.couteller@gmail.com

ELAÏG NEVEZ

Danielle GUERZIDER au 06 99 18 01 21
daniele-guerzider@hotmail.fr

XXELLES

Marie Christine MONFORT au 06 32 62 24 77
assoxxelles@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES DE LANGONNET

Johan CALVE au 07 88 68 87 44
johan.calvemelec@gmail.com

ASSOCIATIONS SPORTIVES

A CHEVAL AU PAYS DU ROI MORVAN

Philippe MAINGUY au 02 97 23 86 73
Phmainguy@wanadoo.fr

A.C.K (CENTRE ÉQUESTRE)

Nathalie BURGAT au 02 97 23 85 03 ou
06 30 44 57 68
nsplan@hotmail.fr

AMICALE DES BOULISTES

Raymond LE CLECH au 02 97 23 94 75
le-clech.raymond@orange.fr

BADMINTON

Johanne SIVY au 06 79 61 02 40
j_sivy@orange.fr

ESL (FOOTBALL)

Yohan NENEZ au 06 87 96 62 15
nenez.yoann@gmail.com

GYMNASTIQUE FÉMININE

Yvette VERNIER au 02 97 23 83 50
yvette.marie.yvette@aol.fr

LUTINS DE LANGONNET (TENNIS DE TABLE)

Marc VOISIN au 06 50 70 59 07
vm.94140.vm@gmail.com

GOLF NATURE LANGONNET

Jean Marie LE ROUX au 06 76 45 95 08
jean-marie.le-roux@wanadoo.fr

TENNIS CLUB DE L'ELLÉ

Laurent LE LAUSQUE au 06 52 75 23 80
tcelle56@yahoo.fr
laurentlausque@orange.fr

HANDBALL INAM

Nicolas RIOUX au 06 84 36 05 40
nicolas.rioux56@orange.fr

LES RAKANANKOUAS

(Club de base-ball)
Au 07 88 37 60 91
rakmagninov@gmail.com

FESTIVAL PLANCHER DU MONDE UN BEAU SUCCÈS POPULAIRE



Le festival Le plancher du monde a fait son retour sur la commune les 17 et 18 mai derniers. Un public venu très nombreux, environ 700 personnes, découvrir la superbe programmation proposée par La Grande Boutique. Les plus jeunes ont passé de bons moments devant le spectacle de marionnettes du collectif Autre Direction puis avec le Galapiat cirque et son clown philosophe acrobate. Les festivaliers ont pu voyager au cours des deux soirées en découvrant des artistes d'Occitanie, d'Asturies, du Congo-Kinshasa, du Brésil et de Bretagne. L'ambiance était festive et chaleureuse sur le site aux décors colorés, sous le chapiteau et dans la salle des fêtes fraîchement rénovée. Cette édition s'est clôturée avec le groupe Kin'gongolo Kiniata, qui a emporté une salle comble dans la danse par son rock-électro-congolais imparable. Le festival a à nouveau marqué un temps fort culturel sur la commune et réuni des bénévoles qui ont permis ce beau succès !

PARTENARIAT UN SPECTACLE DU THÉÂTRE LORIENT À LANGONNET

Les spectacles en itinérance organisés par le Théâtre de Lorient s'arrêtent cette année pour la première fois à Langonnet. Le partenariat passé entre la commune et le Théâtre de Lorient permet de proposer plusieurs spectacles par saison, en allant à la rencontre des habitantes et des habitants avec des formes adaptées et de renouer un lien fort avec les publics en allant là où ils résident.

« Petite Iliade en un souffle » d'après Homère était donc le spectacle joué dans l'après-midi aux enfants des deux écoles et dans la soirée aux adultes à la salle des fêtes. Cette adaptation du récit d'Homère revue sous une forme contemporaine et comique a vraiment bien plu aux deux publics présents. Ces deux représentations ont permis d'échanger avec les actrices, l'accompagnateur musicien et la metteuse en scène après le spectacle. Un franc succès qui mériterait d'être renouvelé, de l'avis des quelques 70 spectateurs présents dans la soirée.



LANGONNET TERRE DE MUSIQUES ET DE CHANTS

Cela fait maintenant plusieurs mois qu'un groupe s'est constitué afin de réaliser une exposition sur le thème « la musique et les musiciens à Langonnet au fil des âges ». Jean Yves Violot, Jean Pierre Simonnet, Yann Gouin, Anne Marie Gloaguen et Yvon Le Bourhis se sont attelés avec plaisir et curiosité à ce vaste projet. Des tous premiers instruments et musiciens, Michel Bidan et sa famille fin XIX^{ème} siècle, au renouveau de la musique celtique avec Alan Stivell, en passant par différents groupes et différentes influences au fil des modes, sans oublier nos musiciens et chanteurs locaux, qui ont animé tant de festou-noz, en particulier Tim Couteller, décédé dernièrement. C'est un large panorama qui se découvre. C'est aussi un minutieux travail de collecte de photos, de partitions, d'enregistrement et de mise en forme. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à alimenter ce trésor patrimonial. Une première exposition aura lieu pendant la fête de la musique.



Tim Couteller et compères Kan ha diskann

Langoned, douar ar muzikoù

Ur strolladig tud 'deus 'n em vodet diboa meur a viz evit prientiñ un diskouezadeg diwar-benn « muzikoù ha sonerien ba Langoned a-hed an amzer ». Jean-Yves Violot, Jean-Pierre Simonnet, Yann Gouin, Anne-Marie Gloaguen hag Yvon Le Bourhis 'deus 'n em staget gant plijadur ha kuriusted d'ar raktres bras-se.

Na stank an danvez o'n em zispakañ neuze, adalek ar binvioù hag ar sonerien gentañ-toud : Mikael Bidan hag e familh, ba fin an XIX^{em} kantved, betek nevezadur ar muzik keltiek gant Alan Stivell ha pelloc'h, gant meur a strollad ha meur a levezon a-hed ar modoù, hep ankouaat hor sonerien ha kanerien deus ar vro, hag o deus roet buhez da gement a festoù-noz ; e-touez ar re-mañ, Tin Couteller, aet da anaon 'neus ket pell zo.

Ul labour pizh zo bet kaset da benn ivez evit klask ha renkañ fotoioù, skridoù-muzik, enrolladurioù. Mersi bras da doud ar re o deus sikouret da vouetaat an teñzor gwladek-se. Un diskouezadeg gentañ 'vo 'staliet da vare gouel ar muzik.



COURS DE BRETON À PARTIR DE LA RENTRÉE

L'association Bod Kelenn, qui œuvre sur le territoire pour faire vivre la langue bretonne, souhaite proposer à la rentrée prochaine des cours de breton sur la commune. Ceux-ci s'adresseront aux adultes, niveau débutant (en présentiel sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) et niveau 2 (en ligne).

Les dates et horaires seront décidés à la rentrée selon les disponibilités des participants et du formateur. Inscriptions lors du forum des associations ou auprès de: developpement.bodkelenn@gmail.com

ARTISANS ET COMMERÇANTS : DEUX NOUVELLES INSTALLATIONS BRICOLAGE ET MENUISERIE : DANIEL URVOAS

Daniel Urvoas s'est installé en auto-entreprise à La Trinité Langonnet. Après avoir suivi une formation en menuiserie, Daniel a pu expérimenter ses compétences dans diverses entreprises de la région. Habitant auparavant dans le bourg, il s'est installé depuis maintenant sept ans à La Trinité où se trouve son atelier. Depuis l'année dernière, il anime sur la commune, le Repair Café avec l'association « La Trinité se bouge ». Bricolage, conseil en rénovation, réparation menuiserie, tapisserie sont ses principales compétences.

Daniel Urvoas, 06 68 31 81 81 - dani.bic020@gmail.com



AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET JARDINS : MAËLLE DANIELOU

Paysagiste indépendante, Maëlle Danielou est installée depuis six mois sur la commune, plus précisément au Cleuziou. Elle propose ses services pour tout ce qui concerne le jardin. Cela va de l'aménagement écologique à l'entretien en passant par les conseils pour les choix de variétés et d'espèces ornementales.

Maëlle Danielou, 06 50 62 24 34 - maelle.danielou@hotmail.fr



RAPPEL CIVIQUE AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Ramasser les déjections canines sur la voie publique n'est pas qu'une question de savoir-vivre et de respect d'autrui. Ce n'est pas seulement une façon de maintenir les rues propres ou encore d'éviter les mauvaises odeurs. C'est aussi une obligation légale. En effet, l'article de loi R632-1 du Code pénal et l'article de loi R541-76 du Code de l'environnement imposent aux usagers de la collectivité de ramasser les crottes de leur chien, sous peine d'une amende de seconde classe.

Il est donc rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et doivent, selon la réglementation, en assumer la propreté. Ainsi, sur l'ensemble des espaces publics et des espaces naturels, les chiens doivent être tenus en laisse et chaque propriétaire doit veiller à ramasser les déjections de son animal. Un geste simple qui permettrait à tous de marcher en toute tranquillité, regardant le paysage plutôt que le bout de ses pieds. La municipalité a pris le soin de disposer de sachets pour ramasser les déjections dans le bourg.



TRANSPORT SCOLAIRE INSCRIPTION EN LIGNE

L'inscription aux transports scolaires pour les collégiens et les lycéens pour l'année 2024-2025 est ouverte. Cette inscription se fait en ligne sur « breizhgo.bzh », la date limite étant fixée au 17 juillet 2024. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30€ sera appliquée.

Toute demande pour le transport scolaire des élèves des écoles primaires et maternelles est à faire auprès de Roi Morvan Communauté. Contact : 02 97 23 36 90 .

ESPACES NATURELS SENSIBLES DEUX SITES À PRÉSERVER

Le département du Morbihan est équipé d'un service œuvrant pour la conservation du patrimoine naturel. Celui-ci a pointé la très haute valeur environnementale des landes de la Calotte Saint-Joseph. Ce site, ainsi que la tourbière de Guernhir possèdent une faune et une flore devenues rares à l'échelle du département, voire de la région. Par manque d'entretien, des espèces telles que la drosera à feuilles rondes ou la fauvette pitchou, sont menacées. Le service espaces naturels du Département est donc là pour tenter de conserver ces espèces et ce paysage avec plusieurs manières d'y aboutir. Le département peut acquérir des terrains pour remettre en place les conditions nécessaires à la présence de la lande : coupe d'arbres, broyage de fourrés, mise en place de pâturage avec l'agriculture locale. Il peut également proposer des conventions avec les propriétaires pour engager des actions, sans remettre en cause les usages locaux.

Pour toute question, s'adresser au service espaces naturels sensibles du département, Laurent Pérignon : 02.97.54.59.11, laurent.perignon@morbihan.fr



CHANTIERS CITOYENS MERCİ AUX BÉNÉVOLES

Un groupe de bénévoles s'est constitué depuis plusieurs années. Ce groupe est sollicité régulièrement pour différents chantiers citoyens : nettoyages et entretiens divers autour de l'étang de Pontigou, des chemins de randonnée, des sites archéologiques... Chacun y vient selon ses disponibilités, généralement sur une demi-journée ponctuée par un repas convivial. Le dernier chantier qui a eu lieu de 20 avril a permis de nettoyer le tour de l'étang de Pontigou et de rouvrir un passage du circuit de randonnée de la vallée de Saint-Maur, suite à la chute d'un gros arbre qui obstruait le chemin. Tous les bénévoles qui se sentent disponibles sont les bienvenus et remerciés d'avance. Contacter l'accueil en mairie pour s'inscrire.

LOUP, OÙ ES-TU ?

Quand on parle du loup... on en voit partout ! Depuis l'été 2018, la réapparition du loup en Bretagne est l'objet de controverses. Observations visuelles, prédatons répétées, les témoignages affluent. Mais seule une enquête de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) peut confirmer le passage d'un loup. D'autant que sa dispersion sur le territoire français (1 100 individus recensés) s'accompagne de la progression d'une espèce morphologiquement proche : le chacal doré, observé jusque dans le Finistère. Si la présence du loup a été confirmée l'an dernier en Finistère, Côtes-d'Armor et Ille-et-Vilaine, ce n'est pas le cas en Morbihan à ce jour. Toutefois, lors des prédatons sur ovins constatées à Langonnet en octobre dernier, l'OFB reconnaît que « la responsabilité du loup ne peut être exclue ».

C'est pourquoi, sur l'année 2024, la commune est classée par arrêté préfectoral en cercle 2, comme 18 autres communes du Nord-Ouest du département. Cette classification permet aux éleveurs d'ovins et caprins (à partir de 25 reproducteurs) de solliciter des aides financières pour la mise en place de parcs électrifiés ou l'acquisition de chiens de protection (patou, kangal).

Récemment, le cadavre d'un grand canidé découvert en forêt a donné lieu à diverses interprétations. Dans l'attente des résultats d'une analyse génétique, rien n'est établi. Il convient de rappeler que le loup est une espèce protégée, les tirs de défense étant strictement réglementés. Pour toute question, s'adresser à la DDTM du Morbihan au 02 97 68 12 00.

ÉNERGIE RENOUVELABLE AVIS FAVORABLE POUR UN PARC DE TROIS ÉOLIENNES

Un projet éolien porté par la société RWE est en cours sur la commune depuis 2018, sur le secteur de Kerbescontes-Drouloué-Leurven. La production annuelle estimée du parc de trois éoliennes est de 24 GWh, soit la consommation électrique moyenne de 5400 foyers, chauffage compris. Après l'étude d'impact qui a duré 2 ans, une enquête publique s'est déroulée du 16 octobre au 16 novembre 2023, à l'issue de laquelle le commissaire-enquêteur en charge du dossier a donné un avis favorable au projet. La décision finale relevait de Préfet du Morbihan. Celui-ci a pris un arrêté préfectoral en date du 20 mars 2024, autorisant la construction du parc éolien.



PACTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL D'ABORD UN DIAGNOSTIC

Un pacte de développement culturel du Pays du Roi Morvan a été signé entre Roi Morvan Communauté, la DRAC et la Région Bretagne pour la période 2024-2027, avec pour volonté de structurer une politique culturelle et patrimoniale cohérente sur l'ensemble du territoire intercommunal. La première étape du dispositif est la réalisation d'un diagnostic culturel partagé sur l'année 2024, qui comprendra un état des lieux, une consultation populaire ainsi qu'un cycle de concertation entre élus et acteurs culturels du territoire. L'implication des habitants par le biais d'une consultation se fera sur chaque commune à travers des temps de rencontres sur l'espace public avec le soutien l'agence culturelle départementale Culture Lab 29.

URBANISME

LE PLUi ADOPTÉ ET EN APPLICATION DEPUIS LE 5 MARS

Le document d'urbanisme intercommunal est en application sur l'ensemble des communes de Roi Morvan Communauté depuis le 5 mars 2024.

Si depuis 2015, la communauté de communes est compétente dans l'élaboration et la gestion des documents d'urbanisme, le PLUi a pour but d'harmoniser les pratiques sur les 21 communes du territoire, notamment en matière de consommation d'espace.

Le développement économique et la protection de l'environnement étant des enjeux forts, le PLUi permettra également de définir les grandes orientations pour répondre aux besoins liés à l'attractivité du territoire, notamment en terme d'équipements publics, d'habitat, de déplacements et d'emplois.

Les dépôts de dossiers d'urbanisme sont à faire en Mairie, celle-ci les transmettant au service urbanisme de Roi Morvan Communauté pour instruction.



APPROVISIONNEMENT DES CANTINES UNE FILIÈRE INTERCOMMUNALE EN RÉFLEXION

Une démarche de structuration d'une filière d'approvisionnement en produits bios et locaux des cantines est en réflexion à l'échelle du territoire de Roi Morvan, en partenariat avec le Groupement des Agriculteurs Bio du Morbihan (GAB 56).

Une première rencontre entre producteurs, élus et responsables de cantines s'est déroulée en 2023 dans une ferme de Langonnet.

La structuration d'une filière à l'échelle intercommunale est indispensable pour sécuriser les approvisionnements et permettre aux agriculteurs d'avoir une vision globale des besoins d'une cantine sur l'ensemble des saisons d'une année scolaire.

La volonté de tous les acteurs impliqués dans la démarche est de permettre aux communes d'offrir aux enfants des repas de qualité répondant aux enjeux de la loi EGALIM tout en maîtrisant les coûts de fabrication, et de contribuer au développement d'une agriculture de proximité

COMPOSTAGE DES FORMATIONS GRATUITES

Le service de gestion des déchets de Roi Morvan communauté propose des sessions d'une heure de formation gratuite sur le compostage, à l'issue de laquelle les usagers ayant participé peuvent retirer un composteur.

Si celui-ci est le premier du foyer depuis 2005, il est mis à disposition gratuitement, le second composteur restant à prix coûtant. Il est nécessaire de fournir un justificatif de domicile et le règlement éventuel se fait par chèque.

A Langonnet, les prochaines formations auront lieu le mercredi 9 octobre, à 14h puis 15h30, à la salle de la médiathèque.

Il est toujours possible de se procurer un composteur auprès du service, aux tarifs subventionnés de 4 € pour 320L ou 8 € pour 560L. Le prix coûtant pour le second composteur du foyer est de 44€ (320L) ou 64€ (560L).

Les mises à disposition de composteurs s'effectuent toute l'année au Centre Technique des Déchets, 5 ZI du Pont Min au Faouët. Les horaires d'ouverture au public sont de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi, hors jours fériés.

Contact : 02 97 23 71 03 et l.denes@rmcom.bzh



ZONAGES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DES SITES À DÉFINIR

La loi du 10 mars 2023 relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (loi APER) place les collectivités au centre des enjeux de planification énergétique sur les territoires, en leur donnant de nouveaux leviers d'actions. En lien avec leur EPCI, les communes seront amenées courant 2024 à définir des zones dédiées à l'accélération des énergies renouvelables. Ces zones devront présenter un potentiel de développement de la production d'énergies renouvelables et seront définies pour chaque catégorie de filières. Elles feront l'objet d'une concertation pour une plus grande acceptabilité locale et

contribueront à la solidarité entre les territoires et la sécurisation des approvisionnements.

Roi Morvan Communauté s'est engagée dans la réalisation d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), un document transversal répondant à toutes les améliorations climatiques. Un diagnostic énergétique du territoire a été réalisé, montrant la répartition des consommations d'énergie par secteur. Les enjeux sont de réduire les consommations énergétiques et de développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire afin de viser l'indépendance énergétique à horizon 2050.



RÉSEAU GWEZENN

Debut janvier 2024, le réseau Gwezenn, qui regroupe 10 médiathèques de Roi Morvan Communauté, est officiellement lancé.

Grâce à un seul abonnement, les lecteurs ont la possibilité d'emprunter sur l'ensemble du réseau : Gourin, Guisriff, Langonnet, Lanvégen, Le Croisty, Lignol, Locmalo, Meslan, Ploërdut et Plouray.

En mars, le catalogue commun à toutes les médiathèques a été rendu accessible à cette adresse : <https://gwezenn.c3rb.org/>. Vous y trouverez toutes les collections disponibles et empruntables, les coups de cœur des lecteurs et des bibliothécaires, l'agenda des animations et les informations pratiques. Avec votre abonnement, vous avez également la possibilité de vous connecter et de

faire des réservations depuis chez vous, d'avoir accès à votre historique, à vos prêts en cours...

Une navette permet aux documents de circuler à votre place ! Les réservations peuvent se faire dans toutes les médiathèques ou directement sur le catalogue en ligne. Les documents sont alors mis à votre disposition dans la médiathèque de votre choix.

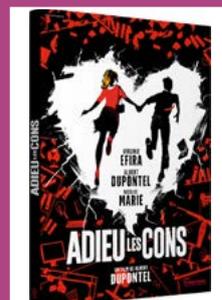
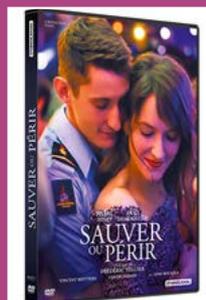
LA PAGE CULTURELLE - PAJENN AR SEVENADUR

LES CLUBS DE LA MÉDIATHÈQUE

Tous les mois, deux clubs se réunissent pour échanger autour de la culture :

• **Le Club culture** se rassemble le dernier samedi de chaque mois (sauf exception) de 10h30 à 12h30. C'est l'occasion pour tous les participants d'échanger sur leurs dernières découvertes littéraires, musicales, cinématographiques... Cela donne toujours lieu à des échanges très riches et variés.

• **Le Sine Klub** a vu le jour en janvier 2024. Les participants se rassemblent l'avant-dernier samedi de chaque mois (sauf exception) à partir de 14h30 pour échanger autour d'un film préalablement choisi.



PRIX DES INCORRUPTIBLES



Comme chaque année, les élèves des deux écoles de Langonnet ont participé au Prix des Incorruptibles. Ce prix national est remis par les élèves de la France entière à un livre parmi une sélection de 6 ouvrages adaptés à chaque niveau et choisi par 1 200 professionnels du livre et de l'enseignement. Tous les livres ont été lus pendant des séances à la médiathèque, et les classes sont venues faire un vote en conditions réelles au mois de mai. Les primaires ont élu **Je m'appelle Sudan** de Dai Yun, qui raconte l'histoire vraie du dernier rhinocéros blanc du Nord. Pour les classes de maternelles, c'est **Le livre perdu** de Nathalie Wyss et Bernard Utz, qui les a autorisés (pour une fois !) à crier et à courir partout dans la médiathèque, qui a remporté la compétition.

Les résultats nationaux doivent être annoncé le 5 juin.



LA MÉDIATHÈQUE EN QUELQUES CHIFFRES :

	FRÉQUENTATION	ABONNÉS ACTIFS	NOMBRE DE PRÊTS
2020	2 319	237	7 171
2021	3 235	2382	8 562
2022	4 356	340	13 277
2023	5 822	379	14 772

LE FONDS DOCUMENTAIRE :

Total : 11 234 documents disponibles (hors prêts de la Médiathèque Départementale du Morbihan)

En 2023, 421 nouveaux documents (hors périodiques) sont venus compléter les collections.